



Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 19 février 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 19 du mois de février à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 15 février 2019 affichée le 15 février 2019.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Chrystèle LECTEZ, Monsieur Richard RISSO, Monsieur Lionel DELSAUT, M. Jean-Luc CAPON, Mme Julie LEFEBVRE, M. Philippe COQUEL, Mme Corinne OBRY (arrivée à 19h20), Mme Lucette CATHELAIN (arrivée 18h45), Mme Nicole NAVARRO

Absent : M. Patrick MACHUT

Absente excusée : Mme Stéphanie PLAISANT

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme Chrystèle LECTEZ, 1^{ère} Adjointe au Maire, est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Mme Chrystèle LECTEZ



Le Procès-verbal de la séance du 8 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.



1-Avis sur la convention d'occupation des locaux municipaux par la CCSA

La convention concerne la mise à disposition de la salle des fêtes et de la cantine garderie pour le centre d'accueil et de loisirs des mercredis en période scolaire organisé par la CCSA.

Il est précisé que d'ici la fin de l'année scolaire il y a 14 mercredis, soit un total estimé de 246,60€ pour cette mise à disposition.

La CCSA et la commune doivent s'entendre sur le coût des consommables (l'eau, l'électricité et le gaz). Monsieur le Maire estime que les consommables à imputer à la sont de l'ordre de 20% des consommables par an calculé sur le prorata des mois de septembre à décembre 2018).

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable

2- Avis sur la convention avec iTech

Un contrat de maintenance mutualisé par la CCSA est proposé du 1^{er} décembre 2018 au 1^{er} décembre 2019. Celui-ci prend en charge de la main d'œuvre préventive et de toutes les réparations hors fourniture de pièces facturées avec remise de 10%. Il est donc proposé un contrat de 424€ TTC pour les 3 tableaux numériques équipant les trois classes à l'école Jules Ferry.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable au contrat de maintenance proposé par I-Tech

3-Avis sur les tarifs de la salle des fêtes

Un de nos agents souhaite savoir s'il y a un tarif préférentiel pour le personnel communal ne résidant pas dans la commune concernant la location de la salle des fêtes est présentée aux membres. A ce jour ce n'est pas le cas mais il est proposé aux membres d'étudier la question et d'étendre le tarif préférentiel réservé aux culturimessins aux personnels employés par la commune et ne résidant pas au village.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable à la location de la salle des fêtes pour les agents municipaux qu'ils habitent ou non la commune au même tarif que les culturimessins. Par extension cela vaut aussi pour les membres du conseil municipal

4-Avis sur la demande d'installation du rôtisseur « Le Pagniez Chic »

Un commerce ambulant souhaite s'installer sur la place pour vendre des poulets rôtis le dimanche matin.

Les membres du conseil municipal proposent la même convention que pour la friterie à savoir 5€ par jour de présence.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Φ Décide d'émettre un avis favorable à l'installation du « Pagniez Chic » le dimanche matin à compter du 1^{er} mars 2019.

5-Organisation de la course des Hauts de France

Il est nécessaire de réunir 8 à 10 personnes pour encadrer la course le Dimanche 26 mai 2019.

Les membres soulignent que la course se déroule le même jour que les élections européennes et que la fête des mères.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et prend note de la nécessité de prévoir des personnes pour encadrer la course et estime pouvoir répondre à cette sollicitation.

6-Retour sur la campagne de recensement

La campagne s'est bien déroulée et les membres du Conseil remercient chaleureusement la disponibilité des agents recenseurs. Les résultats sont cependant décevants puisque nous comptons 615 habitants contre 686.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire et prend note des résultats officiels de la campagne de recensement.

7-Présentation du Règlement Local de Publicité Intercommunale (RLPI)

La CCSA souhaite une même identité visuelle pour la publicité au sein du territoire de la CCSA. Il faut que les membres du conseil se prononcent avant que le conseil communautaire ne délibère.

Mme LECTEZ donne lecture aux membres du conseil municipal de la présentation. Ceux-ci souhaitent que soit maintenu la possibilité de faire une publicité élargie « bord de route » des manifestations locales organisées dans nos villages.

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire prend note de la présentation du règlement Local de Publicité Intercommunale

8-Création d'un nouvel accès à l'ex décharge du Montant Blanc

Un exploitant agricole a dénoncé la convention de passage à l'ex décharge du Montant Blanc par courrier recommandé. A partir du 1^{er} avril 2019 il ne sera plus possible d'utiliser ce passage et il faudra créer un nouvel accès.

Il semble possible de travailler la partie basse montant vers le plateau de la décharge. Cet aménagement nécessite deux à trois jours de travail avec un bulldozer.

Un devis a donc été demandé à l'entreprise Lucas est proposé un devis de l'entreprise Lucas.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

Φ Décide d'émettre un avis favorable à la création de ce nouvel accès

9-Questions diverses

1- Subventions

Il est proposé aux membres d'accepter les subventions au titre de l'année 2018 des fonds de concours de la CCSA et du FARDA du Conseil Départemental pour la réalisation des gros travaux de voiries dans les rues des Lombards, d'Havrincourt, Monaldi, Trie et Cousinot.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

Φ Décide d'émettre un avis favorable

2- Convention de mise à disposition du personnel communal

La CCSA propose de passer une convention pour mise à disposition d'un personnel communal pour son service jeunesse.

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

Φ Décide d'émettre un avis favorable pour mettre à disposition Mme CHIABAI et de prendre son augmentation de temps de travail contre remboursement de la CCSA des heures considérées charges et congés annuels compris.

3- DECI

Actuellement la couverture incendie du village est assurée à environ 65%. Reste en suspens la rue Neuve, les extrémités des rues de Péronne et de Cambrai. Il est envisagé que l'implantation de trois citernes souples puissent permettre d'assurer la totalité de la DECI dans les années à venir.

Le Conseil Municipal, prend note de l'avancement de la DECI

4- Avancement brocante

Les réservations avancement bien et 40% des emplacements sont déjà attribués.

La prochaine réunion brocante aura lieu le 20 mars à 18h30.

A charge du FALEP de commander 300 gobelets souvenir dont le design a été réalisé par Mme Julie LEFEBVRE.

En complément de la restauration habituelle il sera proposé des salades.

Concernant la fêtes communale et le 14 juillet (Bal), il est proposé par M. RISSO Richard M. MONTLOUIS Jonathan de Varesnes qui demande 300€ pour une prestation de 19h00/24h00.
Le devis de 500€ de M. HENON ne propose pas de manège pour les petits.

Le Conseil Municipal prend note de l'état d'avancement de la brocante.

5- Voisin vigilants

Les personnes ayant accepté d'adhérer à cette opération sont :

M. Mme GRIERE
M. PAJOT Philippe
M.COQUEL Philippe
M. Mme SAPPEN
M. Mme MONTIGNY
M. SAUTIERE
Mme PAMART
M. DELSAUT
Mme LEFEBVRE

Fin février, début mars une nouvelle réunion aura lieu avec le Capitaine Rey pour qu'il fasse une présentation des attendues de cette opération. Il est important de souligner que tout le village est concerné par le dispositif et que tous sont invités à se manifester et à rester vigilants.

Le Conseil Municipal prend note du dispositif des voisins vigilants

6- Opération hauts de France propres

M. le Maire invite l'ensemble des conseillers municipaux à participer le samedi 23 mars 2019 prochain au nettoyage de l'ex décharge du Montant Blanc et nos chemins communaux.

7-La prochaine réunion des membres du conseil municipal se tiendra, le Mardi 26 mars 2019 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Chrystèle LECTEZ
Secrétaire de Séance

Michel LALISSE
Maire de Metz en Couture